

Métier	<b>Conducteur d'engins de type « Mécalac »</b>	
	Autre appellation : <b>Conducteur de Mécalac</b>	
Référence ROME	<b>F1302</b>	<b>Conduite d'engins de terrassement et de carrières</b>
Mission	<p>Le conducteur d'engins de type « Mécalac » réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ des travaux d'extraction et de terrassement,</li> <li>✓ l'ouverture de tous types de tranchées,</li> <li>✓ les manutentions nécessaires dans le cadre de la pose de blindages de tranchées et de canalisations,</li> <li>✓ le dressage de petits talus et de fossés,</li> <li>✓ le chargement d'engins de transport de matériaux quand il y a peu de mouvement de terre (chargement d'un camion 6x4 uniquement de temps en temps).</li> </ul> <p>Il doit maîtriser cet engin très spécifique dans des espaces restreints avec tous les équipements et appareils à disposition pour réaliser des tranchées, travaux de terrassement, fondations, fossés ainsi que pour charger et manutentionner.</p> <p>Il tient compte des contraintes liées à l'environnement du chantier, à la nature des sols, aux ouvrages et réseaux rencontrés et aux rendements afférents au chantier.</p> <p>Il a la responsabilité du bon fonctionnement de son engin dont il effectue un contrôle quotidien et peut, suivant l'entreprise, en assurer la maintenance de premier niveau dans le respect du carnet d'entretien.</p> <p>Son activité est organisée par l'encadrement de chantier dont il est sous l'autorité. Lors de travaux de réseaux et canalisations, il peut cependant être amené à coordonner le travail d'une équipe de pose qui suit immédiatement l'engin.</p> <p>Attentif à son environnement de travail, il organise les zones d'évolution de l'engin de transport.</p> <p>Suivant les chantiers il peut, moyennant formation, être appelé à conduire d'autres engins : mini-engin, pelle, chargeuse ...</p> <p>Il veille en permanence à la sécurité des personnes dans la zone d'évolution des engins et respecte les règles de l'art, de sécurité et environnementales.</p>	
<b>Activités principales</b>	<b>Compétences</b>	
Participer au transfert de l'engin de type « Mécalac »	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En cas de courte distance, procéder au déplacement de l'engin de type « Mécalac » en le conduisant sur la route en respectant le code de la route</li> <li>▪ Charger ou décharger l'engin de type « Mécalac » sur le porte engin et/ou guider la manœuvre</li> <li>▪ Participer à l'arrimage et le vérifier</li> </ul>	
Préparer et installer	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Repérer l'état et la nature du terrain</li> <li>▪ Identifier les réseaux aériens ou souterrains existants et repérer les situations potentiellement dangereuses</li> <li>▪ Préserver les implantations topographiques existantes</li> </ul>	

<p>Réaliser un terrassement en pelle rétro</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter des petits terrassements</li> <li>▪ Excaver les matériaux en vue de leur stockage ou de leur évacuation</li> <li>▪ Réaliser des fouilles en tranchées</li> <li>▪ Procéder conformément aux instructions au réglage des surfaces telles que accotements, banquettes, talus, fossés</li> <li>▪ Remblayer des tranchées en respectant les couches de matériaux</li> </ul>
<p>Charger les matériaux dans les camions ou tombereaux en pelle rétro ou en pelle chargeuse</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aménager la plate-forme de chargement et la maintenir en bon état (planéité, évacuation des tas ...)</li> <li>▪ Positionner l'engin de type « Mécacac » pour le chargement de camions ou tombereaux en respectant les règles de sécurité du chantier</li> <li>▪ Charger les matériaux dans les camions ou tombereaux en tenant compte de leur nature, de l'équilibrage de la charge, de la hauteur de vidage et de la capacité des bennes</li> </ul>
<p>Manutentionner des charges (utilisation de la platine de levage ou des fourches de levage)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Positionner l'engin de type « Mécacac » en vue d'effectuer le levage en se déplaçant en toute sécurité</li> <li>▪ Choisir le mode opératoire et équiper l'engin de type « Mécacac » en pelle chargeuse en conséquence (fourches de manutention pour matériaux ou matériels conditionnés sur palettes ...) dans le respect des abaques de charge</li> <li>▪ Elinguer les charges en pelle rétro (matériaux, tuyaux, regards ...) dans le respect des abaques de charge en utilisant la platine de levage</li> <li>▪ Contrôler les appareils (chaînes de levage ...) et la Charge Maximale d'Utilisation (CMU)</li> <li>▪ Aménager le carreau pour manœuvrer en toute sécurité</li> <li>▪ Manœuvrer avec précision en assurant la sécurité des ouvriers présents sur le chantier et en veillant à ne pas endommager les éléments mis en œuvre</li> </ul>
<p>Entretenir et vérifier l'engin de type « Mécacac »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se reporter à la notice d'utilisation et d'entretien de la machine en cas de besoin et s'assurer de la validité du VGP (Visite Générale Périodique) faite tous les 6 mois</li> <li>▪ Réaliser les vérifications journalières et périodiques de bon fonctionnement de l'engin de type « Mécacac » : indicateurs du tableau de bord et Electro-Module de Surveillance (EMS), avertisseurs sonores, klaxon de recul efficacité des freins, état général des pneus ...</li> <li>▪ Maintenir dans un état de propreté l'habitacle et les parties vitrées, régler ses rétroviseurs, son siège et sa ceinture de sécurité</li> <li>▪ Effectuer la maintenance de 1<sup>er</sup> niveau (nettoyage, graissage ...)</li> <li>▪ Localiser les pannes simples ou incidents et rendre compte</li> <li>▪ Remonter les informations au service mécanique interne ou externe et les consigner dans un rapport ou un registre d'observation du matériel</li> <li>▪ Effectuer de petits dépannages ou réparations</li> </ul>
<p>Clôturer (fin de poste)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nettoyer l'engin en fin de travaux (extérieur et intérieur)</li> <li>▪ Participer à la remise en état des abords</li> </ul>

<p>Adopter les comportements adéquats dans l'exercice de son activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effectuer les déplacements routiers en maintenant une extrême vigilance</li> <li>▪ Respecter les règles de sécurités individuelles et collectives</li> <li>▪ Respecter les instructions de l'entreprise liées à la protection de l'environnement</li> <li>▪ Développer l'éco-conduite (limiter les consommations de carburant, réduire la vitesse de l'engin ...)</li> <li>▪ Maintenir une vigilance constante dans l'accomplissement des tâches</li> <li>▪ Contribuer à la qualité des tâches en respectant les règles de l'art et en s'autocontrôlant en cours de réalisation</li> <li>▪ Réagir de façon appropriée face à l'imprévu et informer son responsable hiérarchique en cas de dysfonctionnement ou de risque</li> <li>▪ Savoir transmettre des informations et des données simples</li> </ul>
<p><b>Environnement de travail</b></p>	<p>Le conducteur d'engins de type « Mécacalac » exerce son activité à l'extérieur sur des chantiers de Travaux Publics de différentes tailles.</p> <p>Il se déplace en fonction des chantiers. Il peut également être amené à intervenir de nuit, le week-end et les jours fériés.</p> <p>Il travaille dans un environnement varié, en milieu urbain ou hors agglomération.</p> <p>Il exerce ses fonctions sous la responsabilité de sa hiérarchie (chef d'équipe ou chef de chantier), dans le respect strict de la sécurité et des contraintes de l'environnement.</p> <p>Il est seul sur son engin mais son activité est intégrée au sein d'une équipe composée de conducteurs de différents types d'engins et d'ouvriers à pied.</p> <p>Il doit également prendre en compte la coactivité sur le chantier</p> <p>Il est fréquemment soumis au bruit et aux vibrations.</p> <p>Le conducteur d'engins de type « Mécacalac » doit être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur après contrôle de son aptitude médicale et de ses compétences à la conduite.</p>
<p><b>Modalité d'accès</b></p>	<p>On peut accéder au métier avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un CAP Conducteur d'engins Travaux Publics et carrières</li> <li>▪ une formation à la conduite sanctionnée par le CACES (R372M Catégorie 2 et 4)*</li> <li>▪ et une formation complémentaire obligatoire compte tenu de la complexité d'utilisation d'un engin de type « Mécacalac »</li> </ul>

<p><b>Evolution</b></p>	<p>Après avoir acquis une expérience pratique sur les chantiers, le conducteur d'engins de type « Mécalac » peut évoluer vers la conduite d'autres engins de Travaux Publics ou vers une fonction de chef d'équipe Travaux Publics.</p> <p>La formation continue et/ou la validation des acquis de l'expérience et/ou le tutorat permettront d'obtenir des certifications telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le Titre Professionnel «Conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse-pelleteuse» de niveau V</li> <li>▪ le Titre Professionnel «Conducteur de bouteur et de chargeuse» de niveau V</li> <li>▪ le BAC PRO Conducteur d'engins de chantier de Travaux Publics</li> <li>▪ le BAC PRO Travaux Publics</li> </ul>
<p><b>Liens utiles</b></p>	<p><b>FRTP</b> : <a href="http://www.fntp.fr/idf/travaux-publics/p_683169/fiches-metiers?currentCategory=cc_677701&amp;portalCategory=cc_677579">http://www.fntp.fr/idf/travaux-publics/p_683169/fiches-metiers?currentCategory=cc_677701&amp;portalCategory=cc_677579</a></p> <p><b>FNTP</b> : <a href="http://www.metier-tp.com/spip.php?article53">http://www.metier-tp.com/spip.php?article53</a></p> <p><b>OPMQ du BTP</b> <a href="http://www.metiers-btp.fr/evoluer-dans-le-btp/metiers-des-travaux-publics/conducteur-d-engins.html?Itemid=152">http://www.metiers-btp.fr/evoluer-dans-le-btp/metiers-des-travaux-publics/conducteur-d-engins.html?Itemid=152</a></p> <p><b>Pôle Emploi</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="http://recrutement.pole-emploi.fr/fichesrome/ficherome?codeRome=F1302&amp;domaine=Candidat">http://recrutement.pole-emploi.fr/fichesrome/ficherome?codeRome=F1302&amp;domaine=Candidat</a></li> <li>• <a href="http://www.pole-emploi.fr/tv/conducteur-d-engins-du-btp-@/tv/article.jspz?id=3343">http://www.pole-emploi.fr/tv/conducteur-d-engins-du-btp-@/tv/article.jspz?id=3343</a></li> </ul> <p><b>DEFI Métiers</b> : <a href="http://www.lesmetiers.net/orientation/p1_194923/conducteur-d-engins-de-travaux-publics">http://www.lesmetiers.net/orientation/p1_194923/conducteur-d-engins-de-travaux-publics</a></p> <p><b>ONISEP</b> : <a href="http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/conducteur-conductrice-d-engins-de-travaux-publics">http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/conducteur-conductrice-d-engins-de-travaux-publics</a></p> <p><b>INRS</b> * : <a href="http://www.inrs.fr/accueil/produits/bdd/CACES.html">http://www.inrs.fr/accueil/produits/bdd/CACES.html</a></p>